

ANNEXE 1 : Objectifs et actions du Projet Sportif Fédéral FFCO éligibles au financement – Année 2025

AXES STRATEGIQUES	AXES DU PROJET	ACTIONS	STRUCTURES ELIGIBLES			COMMENTAIRES / PRECISIONS
			Clubs	Comités	Ligues	
ORIENTATION 1 : DIVERSIFICATION DE L' OFFRE DE PRATIQUE	Fidéliser les licenciés et attirer les néophytes	1.1 - Favoriser l'organisation de pratiques urbaines d'Orientation dans différents formats	X	X	X	Soutien aux manifestations de CO urbaines : challenges locaux sur des sites proches des bassins de vie ; LD en ville ou parc, randonnées orientation urbaines, etc...
		1.2 - Soutenir les organisations innovantes et celles pour des publics spécifiques	X	X	X	- Soutien aux « écoles de CO adultes » (séances régulières de découverte/apprentissage de la CO – Exemple : elles peuvent être réalisées en parallèle de l'école de CO et destinées aux parents des jeunes). - Soutien aux manifestations innovantes de promotion de la CO « grand public » proposant des formats de course nouveaux, adaptés au contexte local et visant à faciliter l'accessibilité et la découverte de notre sport : trail orientation, rogaine... - Soutien aux projets CO santé/bien-être à destination d'un public clairement identifié - Soutien aux projets CO handicap : animation à destination d'un public clairement identifié ; possibilité de mettre en place des actions handi-valides - Soutien aux projets en zone prioritaire : Quartiers Politique de la Ville (QPV) et Zones de Revitalisation Rurale (ZRR) : partenariat avec un centre de loisirs ou association locale...
		1.3 - Féminiser la FFCO tant chez les pratiquants que chez les dirigeants, l'encadrement, l'expertise	X	X	X	Soutien aux projets de féminisation : actions visant à fidéliser, valoriser et/ou recruter de nouvelles licenciées, encadrantes et dirigeantes (exemples : stages réservés aux féminines dans un club, politique de tarification, garderie sur les événements, atelier découverte pour les mères de familles en parallèle des séances écoles de CO, valorisation des féminines dans les écoles de CO ou les groupes ligues...)
	Développer l'activité pour les jeunes	1.4 - Aider au développement des écoles de CO : création de nouvelles écoles de CO, dynamisation d'écoles existantes	X	(X)		Eligibilité : Toute école de CO créée en année N-1 ou année en cours. Pour les écoles de CO ayant 2 ans d'existence : uniquement écoles de CO homologuées ou labellisées. - Subvention attribuée au regard du cahier des charges fédéral Préciser impérativement les éléments listés en annexe 2.2 - Aide aux clubs ou comités organisant des entraînements communs afin d'avoir un groupe de jeunes suffisamment importants - Soutien aux clubs formateurs alimentant les groupes ligue et Groupe France -18 ans ; possibilité de soutien aux stages organisés par les ligues, les comités départementaux (uniquement dans le cas d'une mutualisation) ou par les clubs directement ; obligation d'avoir un lien et une continuité entre club formateur et groupe ligue (à décrire dans la demande de subvention) - Soutien au développement de la CO à VTT/Ski au sein des écoles de CO Sont exclus du financement : achat de type vestimentaire, véhicules, barnums, ...



AXES STRATEGIQUES	AXES DU PROJET	ACTIONS	STRUCTURES ELIGIBLES			COMMENTAIRES / PRECISIONS
			Clubs	Comités	Liges	
ORIENTATION 1 : DIVERSIFICATION DE L' OFFRE DE PRATIQUE	Développer l'activité pour les jeunes (suite)	1.5 - Promouvoir et soutenir les manifestations ciblées sur les jeunes (journée mondiale de l'orientation, passage des balises de couleur) de tout âge	X	X	X	- Soutien aux actions structurantes dont celles menées en partenariat avec l'Education Nationale et les fédérations scolaires - Organisation d'actions dans le cadre de la WOW - Organisation des sessions de passage de balises de couleur dans le respect du cahier des charges fédéral
		1.6 - Soutenir l'organisation de stages de perfectionnement régionaux avec une aide adaptée aux besoins des ligues			X	- Soutien à la mise en place des stages de perfectionnement pour les jeunes en CO pédestre : organisation des RDE et structuration des groupes ligues - Soutien à la mise en place des stages de perfectionnement pour les jeunes en CO à VTT/Ski avec possibilité de mutualisation inter-liges (à décrire dans le dossier déposé) Préciser impérativement les éléments listés en annexe 2.2
		1.7 - S'appuyer sur les sections sportives, essentiellement celles dans les lycées, en développant et valorisant les sections sport-études	X	X		- Soutien aux clubs ou comités supports de sections sports-études identifiés par la FFCO et l'Education Nationale Cette action doit faire l'objet d'une fiche action spécifique et distincte.
ORIENTATION 2 : STRUCTURATION TERRITORIALE	Développer un maillage territorial permettant, en tout lieu, de rayonner du club vers la ligue	2.1 - Promouvoir les espaces d'orientation de loisir (ESO, PPO) auprès des collectivités territoriales	X	X	X	- Soutien à la cartographie de proximité, de zones en priorité dans ou à proximité des QPV, cités éducatives, ZRR, CRTE rural permettant une meilleure accessibilité à la pratique sportive (y compris cartes PPO). Préciser impérativement les éléments listés en annexe 2.2 - Soutien à l'animation des PPO par l'organisation d'évènements « grand public » ou en valorisant cet équipement sportif lors d'actions organisées par un partenaire
		2.2 - Cartographier ou mettre à jour des espaces de pratique ainsi que les modalités d'utilisation	X	X	X	- Soutien à la création de nouvelles cartes de qualité et aux mises à jour avec priorité pour zone « Politique de la ville », Cités éducatives, ZRR, CRTE rural ou à proximité - Mise à jour qualitative de cartes existantes aux spécifications IOF en vigueur avec bonus pour zone « Politique de la ville », Cités éducatives, ZRR, contrats de ruralité ou à proximité Préciser impérativement les éléments listés en annexe 2.2 Sont exclus du financement PSF les projets de cartographie retenus comme « haut-niveau » par la FFCO/DTN.
		2.3 - Promouvoir la création de nouveaux clubs, notamment dans les territoires carencés	(X)	X	X	Notamment par le développement de sections (antenne de club...) ; mutualisation de moyens matériels. Sont exclus du financement : achat de type vestimentaire, véhicules, barnums, ...



AXES STRATEGIQUES	AXES DU PROJET	ACTIONS	STRUCTURES CONCERNEES			COMMENTAIRES / PRECISIONS
			CLUBS	Comités	Ligues	
ORIENTATION 3 : FORMATION FEDERALE	Améliorer le niveau de compétences des bénévoles dans tous les domaines de la CO	3.1 - Favoriser l'accès aux formations initiales de niveau régional, notamment pour les femmes, tant dans les domaines de l'animation que de l'expertise de la FFCO			X	- Soutien à la mise en œuvre des formations fédérales de niveau régional dans toutes les disciplines Aide aux déplacements nécessaires des TR, CCR et DAR stagiaires et CCR ou DAR évaluateurs pour la réalisation de leur mission <u>Préciser impérativement les éléments listés en annexe 2.2</u>
		3.2 - Construire des séminaires de formation continue selon un planning défini pour l'olympiade (alternance moniteurs/entraîneurs ; traceurs et contrôleurs/délégués et arbitres), cohérent avec le calendrier des compétitions			X	Soutien à la mise en place des actions de formation continue annuelles ; séminaires, journées thématiques à destination des : - Organisateurs de manifestation pour identifier les éléments-clés afin que les licenciés et non-licenciés participant soient réellement satisfaits = échanges de bonnes pratiques ; - Traceurs et experts régionaux pour améliorer la qualité des organisations (échange des bonnes pratiques, propositions d'évolution des contenus de formation, rappels règlementaires, etc.) ; - Educateurs (animateur et moniteur) pour améliorer la qualité de l'encadrement au sein des clubs et des groupes ligue <u>Préciser impérativement les éléments listés en annexe 2.2</u>
		3.3 - Favoriser la mutualisation entre ligues des séminaires régionaux			X	Soutien à la mise en place des actions de formation initiale ou continue mutualisées entre ligues

